

COOPÉRATIVE FRANÇAISE CENTRE ÉDUCATIF



POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

COOPÉRATIVE FRANÇAISE CENTRE ÉDUCATIF GARD'AMIS

1601 Cowan Crescent, Regina SK S4S 4C4

Téléphone : (306) 525-9448

Télécopieur : (306) 585-1600

Courriel : gardamis@sasktel.net

Dernière révision : automne 2014

Table des matières

1. Introduction	page 4
2. Mandat	page 4
3. Vision	page 4
4. Valeurs	page 4
4.1 Engagement	page 4
4.2 Ouverture d'esprit	page 4
4.3 Créativité et excellence	page 5
4.4 Environnement	page 5
5. Définition d'une coopérative	page 5
6. Organisation	page 5
6.1 Le conseil d'administration	page 5
6.2 Le personnel	page 6
7. Politiques d'inscription et de retrait	page 6
7.1 Inscription	page 6
7.2 Contrat de service	page 7
7.3 Intégration	page 8
7.4 Retrait	page 9
7.5 Retrait temporaire	page 9
8. Frais de garde	page 9
8.1 Frais administratifs	page 10
8.2 Arrérages	page 10
8.3 Tableau pénalité pour arrérages	page 11
9. Arrivée et départ	page 11
9.1 Arrivée	page 11
9.2 Départ	page 12
9.3 Intoxication	page 13
9.4 Retard	page 14
9.5 Départ temporaire	page 14
9.6 Rapport de présence	page 14
10. Fonctionnement et programmation	page 15
10.1 La sieste	page 15
10.2 Horaire journalier	page 16
10.3 Les groupes et les ratios	page 16
10.4 Politique de réservation pour les départs avancés	

et les congés scolaires	page 17
11. Intervention et discipline	page 18
12. Responsabilités des parents	page 19
12.1 Bénévolat	page 19
12.2 Assemblée générale annuelle (AGA)	page 19
12.3 Communication	page 19
12.4 Vêtements et objets personnels	page 20
12.5 Entraînement à la propreté	page 21
12.6 Anniversaires	page 21
13. Santé et administration des médicaments	page 21
14. Alimentation	page 24
15. Hygiène	page 25
15.1 Lavage des mains	page 25
15.2 Nettoyage et désinfection	page 25
16. Prévention de la santé et de la sécurité	page 26
16.1 Accident	page 26
16.2 Formation du personnel aux premiers soins	page 26
16.3 Mesures d'urgence	page 26
16.4 Sécurité	page 26
16.5 Qualité de l'air	page 27
ANNEXE I Frais de garde	page 28
ANNEXE II Menu	page 29
ANNEXE III Charte canadienne des droits et libertés	page 30
ANNEXE IV Aide-mémoire liste des objets à apporter	page 31
ANNEXE V Congés fériés	page 33
Accusé de réception politiques et règlements	page 34

L'emploi du féminin est utilisé afin d'alléger le texte.

* Certains textes sont inspirés ou utilisés à partir du *Guide des parents du Centre éducatif Félix le Chat* de Saskatoon (mai 2008).

1. INTRODUCTION

Bonjour et bienvenue à la Coopérative française Centre éducatif Gard' Amis !

La Coopérative française Centre éducatif Gard' Amis est la **première garderie francophone** de la Saskatchewan à ouvrir ses portes au cours de l'été 1987. Il a fallu quatre ans de démarches auprès du gouvernement et l'appui de l'ensemble de la communauté fransaskoise pour y arriver. À l'été 1996, la Coopérative française Centre éducatif Gard' Amis emménage dans ses nouveaux locaux au Centre scolaire communautaire de Regina, une étape importante de son histoire.

2. MANDAT/MISSION

Gard'Amis est un centre éducatif francophone qui favorise le développement global de l'enfant, en offrant une programmation créative et stimulante dans un environnement sécuritaire et chaleureux, et ce, par le biais d'un personnel formé et engagé. Gard'Amis contribue à la pérennité d'une collectivité fransaskoise forte et vivante.

3. VISION

Nous sommes le meilleur centre éducatif à Regina.

4. VALEURS

4.1 Engagement

Le bien-être et le développement de l'enfant sont au cœur de notre engagement. Chacune de nos actions, de nos décisions, doit contribuer à ces objectifs.

4.2 Ouverture d'esprit

Nous croyons à l'importance d'offrir un environnement en français où l'ouverture d'esprit, la curiosité, l'exploration, les découvertes et la diversité seront valorisées.

4.3 Créativité et excellence

Notre équipe crée un environnement qui stimule l'imaginaire des enfants. Nos programmations sont variées, stimulantes et orientées vers les intérêts des enfants.

4.4. Environnement

Nous nous engageons à offrir un environnement sécuritaire et chaleureux en tout temps aux enfants et aux familles membres du Centre éducatif Gard'Amis. Nous offrons des produits alimentaires de première qualité. Nous avons à cœur la santé de notre planète et nous agissons en conséquence.

5. DÉFINITION D'UNE COOPÉRATIVE

Une coopérative est un regroupement de personnes intéressées par le bien-être de leur communauté restreinte ou élargie. L'entraide, la solidarité, la participation active et l'engagement sont des attributs importants dans l'opération et le maintien d'une coopérative.

Une coopérative répond d'abord et avant tout à un besoin de ses membres. Le besoin se définit en termes sociaux et économiques. Les propriétaires de la coopérative sont les usagers, c'est-à-dire les membres. Le succès de la coopérative est une responsabilité collective; c'est pourquoi, à tour de rôle, les membres doivent s'acquitter de tâches, telles que les grands nettoyages d'automne et de printemps, assisté à l'assemblée générale annuelle, participer aux campagnes de financement.

6. ORGANISATION

6.1 Le conseil d'administration

La Coopérative française Centre éducatif Gard'Amis est administrée par un conseil d'administration (CA). Ce dernier est formé de huit (8) parents utilisateurs (un parent qui a utilisé les services du centre dans les 12 derniers mois, qui utilise le service ou qui l'utilisera dans les 12 prochains mois), élu lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) ayant lieu 90 jours suivants la fin de l'année fiscale, pour un mandat de 2 ans (renouvelable si désiré).

6.2 Le personnel

Le personnel de langue française est composé d'une direction, d'une direction adjointe, d'éducateurs formés à divers niveaux, d'aides éducatrices et d'un responsable de l'alimentation

L'ensemble du personnel suit des cours, participe à des ateliers et des cours de perfectionnement sur une base régulière en anglais et en français, en collaboration avec d'autres organismes francophones et anglophones, telle que l'association des parents Fransaskois (APF), le collège Mathieu, le conseil des écoles Fransaskoises (CÉF) et en anglais par le biais du SECA - Saskatchewan Early Childhood association et le SSDELI - South Saskatchewan Directors for Early Learning inc.

Tous les membres du personnel ont suivi un cours de prévention et de premiers soins reconnu et exigé par le Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, early learning and child care branch (ELCC). Chacun participe à une session de mise à jour tous les deux (2) ans.

7. POLITIQUES D'INSCRIPTION ET DE RETRAIT

7.1 Inscription

Le Centre éducatif Gard'Amis étant une institution francophone, toute communication entre le Centre éducatif et les familles, se fait en français. Pour être admissibles aux services offerts par le Centre éducatif Gard'Amis, les familles doivent répondre aux exigences définies dans l'article 23 de la **Charte canadienne des droits et libertés** (Annexe III.).

Le Centre éducatif Gard'Amis acceptera à sa discrétion des enfants de non-ayants droit, selon la disponibilité des places, cependant, cette procédure **n'est pas** une admission dans une école fransaskoise. Afin de connaître les procédures pour l'inscription de votre enfant dans une école du Conseil des écoles Fransaskoises (CÉF), veuillez s.v.p. vous adresser directement au CÉF. Dans le doute d'une admissibilité, la direction du centre éducatif Gard'Amis se réserve le droit de demander que la famille passe par le conseil scolaire Fransaskoise afin de faire une demande de permission d'admission. Pour une définition du non-ayant droit, voir l'annexe III

L'âge minimum requis est de 6 semaines chez les poupons et de 18 mois chez les bambins, un service de garde est offert aux jeunes jusqu'à l'âge de 12 ans.

Une enveloppe de documents officiels du Ministère de l'éducation de la Saskatchewan, ELCC branch (certains documents sont en anglais, nous espérons une traduction imminente) vous sera remise lors de l'inscription. Vous aurez à remplir ces documents afin de compléter le dossier de votre enfant. Ces documents doivent être complétés et remis dès le **premier jour du service de garde offert**, ainsi que l'accusé de réception du guide des parents signé.

Les frais d'adhésion à la Coopérative sont de 5 \$ par famille, payable à l'inscription. SVP, veuillez signer et retourner le document de l'Annexe VI.

7.2 Contrat de service

Un contrat de service de garde devra être complété et signé par les deux parties (Famille et Centre éducatif Gard'Amis) à l'inscription de l'enfant. Ce contrat comprendra le nom des parents, celui de l'enfant inscrit au Centre éducatif Gard'Amis, la fréquence du service de garde offert, ainsi que les frais mensuels.

Un dépôt, non remboursable, de 200.00 dollars par enfant est exigé dès que l'espace vous est offert et accepté. Le dépôt sera déduit du total des frais mensuel du dernier mois de service de garde, à condition qu'un avis de fin de service, de 30 jours ait été donné.

Pour une quelconque raison, si le parent décide après avoir accepté l'espace et payé le dépôt de 200\$ que son enfant ne fréquentera pas le Centre éducatif Gard'Amis, le montant versé à titre de dépôt ne sera pas remboursés.

Nous vous demandons de bien lire votre contrat avant de le signer.

Lors de l'inscription, une visite d'information et de familiarisation est offerte à vous et à votre enfant. Au moment de cette visite, nous discuterons de l'horaire d'une période d'intégration pour votre enfant. Pour une définition plus complète de « période d'intégration » voir item 7.3

Le Centre éducatif Gard'Amis est ouvert du **lundi au vendredi**, de **7h15 à 18 h**, fermé samedi et dimanche, ainsi que les journées de congés fériés prescrits par la loi (voir la liste des congés détaillés en Annexe V).

Exceptionnellement, le centre éducatif Gard'Amis sera ouvert de 7h15 à 16h le 24 et le 31 décembre. La politique des frais de retard (9.4) sera appliquée dès 16h pour ces 2 journées.

Nous vous demandons de soutenir l'utilisation de la langue française à la maison. Sans ce soutien essentiel, votre enfant pourrait avoir de la difficulté à s'adapter au milieu francophone qu'est le Centre éducatif Gard'Amis.

La Gard'Amis préconise l'approche, suggérée par le Ministère de l'Éducation ELCC branch, c'est-à-dire Jouer et Explorer, ainsi que des aspects du programme Jouer c'est Magique.

7.3 Intégration

Le centre éducatif Gard'Amis encourage les nouvelles familles à bénéficier d'une période d'intégration pour son enfant. Ce temps d'intégration se déroule sur trois jours consécutifs juste avant l'entrée au centre de l'enfant, et ce, seulement si le parent le croit nécessaire. L'intégration se consiste en une première visite parent/enfant dans le groupe de celui-ci, cette visite est d'une durée d'environ une (1) heure. Pour la deuxième visite nous suggérons au parent de laisser l'enfant seul avec le groupe, nous encourageons le parent à quitter le local, tout en restant aux alentours et prêt à intervenir au besoin. Finalement, une dernière visite est suggérée, où votre enfant est laissé avec son groupe, au soin de son éducatrice pour une période ne dépassant pas une demi-journée. Le parent est invité à quitter le Centre éducatif.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous avec la direction afin de s'assurer que le ratio enfant/éducateur soit respecté lors de cette dernière visite.

À l'exception du groupe des poupons, ses périodes d'intégration ont toujours lieu en avant midi, entre 9h et 11h30 ou en fin de journée entre 15h30 et 16h30.

7.4 Retrait (s'applique à tous les groupes)

Les familles qui choisissent enfant du de retirer leur(s) enfant(s) du Centre éducatif Gard'Amis doivent obligatoirement remettre par écrit, un préavis au minimum **un mois** à l'avance, tel qu'indiquer sur le contrat signé lors de l'inscription.

Les familles qui négligent d'en avertir la direction dans les délais prescrits, se verront facturés le mois du retrait de l'enfant, et ce même si ce dernier ne fréquente plus le centre éducatif Gard'Amis.

Tout cas d'exception doit être discuté personnellement avec la direction.

7.5 Retrait temporaire (s'applique à tous les groupes)

Les familles qui choisissent de retirer leur enfant temporairement du Centre éducatif Gard'Amis doivent en aviser la direction par écrit un mois à l'avance. Il est impossible de garantir une place à un enfant retiré temporairement du centre.

CETTE POLITIQUE DE RETRAIT TEMPORAIRE S'APPLIQUE PAREILLEMENT AUX CONGÉS ESTIVAUX

8. FRAIS DE GARDE

➤ **Voir le tableau des Frais de garde en Annexe I**

Les frais de garde doivent être acquittés mensuellement.

Deux options de paiement sont disponibles :

- 1) un retrait pré autorisé pour le total de la facture mensuelle le 5^e jour du mois.
- 2) deux retraits pré autorisés totalisant les frais mensuels, dont un premier est débité le 5^e jour du mois et un deuxième paiement débité le 15^e du mois.

En cas d'absence pour cause de maladie ou de vacances, les frais de garde ne sont pas remboursables.

Si les frais de garde ne sont pas acquittés après une période de 90 jours, Le Centre éducatif Gard'Amis se réserve le droit de refuser d'offrir ses services. Un avis préalable du conseil d'administration de cinq jours ouvrables sera remis.

8.1 Subvention gouvernementale

Une subvention gouvernementale peut être accordée aux familles qui répondent aux critères d'admissibilités du Ministère des services sociaux. La direction peut vous fournir les documents nécessaires à la demande.

8.1 Frais administratifs

Les paiements refusés par la banque sont remboursables dans une période ne dépassant pas 24 heures suivant la notification aux parents. Des frais administratifs de quarante-cinq (45\$) dollars sont ajoutés à la somme due.

Des frais administratifs de quinze dollars (15\$) sont applicables sur votre facture mensuelle, si vous demandez une photocopie ou une numérisation d'un reçu officiel déjà remis une première fois.

8.2 Arrérages

Il arrive parfois que les membres de la Coopérative française Centre éducatif Gard'Amis puissent se trouver dans l'impossibilité de payer leurs frais de garde mensuels dans les délais prescrits. Il incombe alors à ces membres d'informer la direction du Centre éducatif Gard'Amis le plus rapidement possible, afin qu'ensemble, les deux parties puissent prendre les mesures nécessaires pour tenir à jour le compte en question. Cependant, les frais de pénalités pour paiements en retard seront alors applicables (voir le tableau ci-dessous).

Lorsqu'il y aura des arrérages de **plus de deux mois (60 jours)** de frais de garde à un compte particulier, les démarches suivantes seront mises en action :

1. Le(s) parent(s) sera averti par écrit des arrérages à leur compte et sera invité à discuter avec la direction d'un plan de remboursement.
2. Si les parents et la direction arrivent à élaborer un plan de remboursement qui est convenable aux deux parties, cette entente sera formalisée par écrit, signée et placée dans le dossier de la famille.
3. Si, après négociation, une entente convenable n'est pas réalisable, le Centre éducatif Gard' Amis se réserve le droit de ne plus accepter l'enfant, et ce, avec un avis préalable du conseil d'administration de cinq jours ouvrables.
4. Dans le cas où l'entente de remboursement convenue entre les parents et la direction ne serait pas respectée, le Centre éducatif Gard' Amis se réserve le droit de ne plus accepter l'enfant, et ce, avec un avis préalable du conseil d'administration de cinq jours ouvrables.

8.3 Pénalités pour arrérages

Jours de retard	Pénalité
7 jours	25\$
Après le 14 ^e jour	30\$
Après le 15 ^e jour	35\$
chaque jour additionnel après le 15 ^e jour	5\$

9. Arrivée et départ

9.1 Arrivée

Poupon à 3 ans

Lorsque votre enfant arrive au Centre éducatif Gard' Amis, nous vous demandons de l'accompagner dans la salle où se trouve son groupe et de lui dire au revoir (il est préférable que le parent salue son enfant avant de partir, afin de lui éviter un sentiment d'anxiété).

Il est de votre responsabilité parentale de saluer l'éducatrice en présence et ainsi lui signaler l'arrivée ou le départ de votre enfant.

Assurez-vous de signer le registre des présences à l'arrivée et au départ de votre enfant les feuilles du registre de présences sont situées sur la table, près de la cuisine.

Les enfants qui fréquentent la pré maternelle seront reconduits à leur salle de classe par un membre du personnel du centre éducatif. Les enfants de maternelle ou plus âgés, sont envoyés à l'extérieur sous la surveillance d'un représentant de l'école en présence et s'assure ainsi qu'ils participent à la récréation du matin. Pour les familles qui arrivent après le départ des enfants pour l'école, le parent à la responsabilité d'aller reconduire son enfant directement à sa salle de classe. Si tel est le cas, vous n'aurez pas à signer le registre des présences, puisque votre enfant est sous la responsabilité de l'école jusqu'à son retour au centre en fin de journée. En fin de journée, les enfants de prématernelle sont raccompagnés par un enseignant ou aide enseignant jusqu'au local où le service est offert.

Si votre enfant fréquente le groupe de maternelle ou de la garde scolaire après l'école, soit à 15 h 30, il a la responsabilité de se rendre seul à son local, là où l'éducatrice l'attendra, et notera sa présence. Dans le cas d'une absence non annoncée, l'éducateur vérifie auprès de la direction du centre la cause de l'absence.

9.2 Départ

Lorsque vous venez récupérer votre enfant, vous devez vous assurer qu'un des membres du personnel soit au courant de son départ. Vous devez aussi signer/initialiser le registre des présences en indiquant l'heure de sortie.

Notez que la Gard'Amis ferme à 18h.

Personne autre que les parents et les personnes inscrites sur le formulaire d'autorisation n'auront le droit de partir avec un enfant.

À moins d'une autorisation écrite (peut-nous être fournis par courriel) ou en personne (exceptionnellement nous acceptons une autorisation par téléphone si nous pouvons, avec certitude, reconnaître le parent qui appelle), nous accepterons de laisser un enfant partir avec une autre personne que l'un des parents, à qui nous aurons préalablement demandé de fournir une pièce d'identité avec photo. **Une identification peut être demandée à un parent si nous sommes dans le doute ou bien que nous le rencontrons pour la première fois.**

Si un parent n'a pas la garde légale ou partagée de son enfant, le parent ayant la garde légale, doit obligatoirement fournir un ordre de la cour indiquant clairement le nom du parent ayant la garde légale. Ce document sera mis au dossier de l'enfant. Le personnel du Centre éducatif Gard'Amis peut, pour une question de sécurité, refuser l'accès à un parent qui n'a pas la garde légale de son enfant.

Si un ordre de la cour n'est pas au dossier de l'enfant, le personnel du Centre éducatif Gard'Amis ne peut refuser à un parent biologique de quitter le centre avec son enfant. Cependant la direction du centre s'engage à informer l'autre parent immédiatement.

Si l'une des personnes qui a la permission de venir chercher votre enfant est une personne d'âge mineure, cette dernière doit être âgée d'au minimum 13 ans. Vous devez nous remettre une permission écrite et signée, que nous garderons dans le dossier de votre enfant.

9.3 Intoxication

Lorsqu'un membre du personnel du Centre éducatif Gard'Amis a un doute concernant un parent sous l'influence de toute substance il a le devoir d'en aviser la direction du centre, qui elle, se chargera d'appeler l'autre parent ou une personne-ressource d'urgence. S'il était impossible de rejoindre l'une ou l'autre de ces personnes, la direction serait alors dans l'obligation de contacter la police et les Services de Protection de la Jeunesse (Child Protection Services).

LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ DE L'ENFANT SONT LA PRIORITÉ DU CENTRE ÉDUCATIF GARD'AMIS

9.4 Retard

Pour le bien-être de tous, vous êtes priés de respecter l'horaire de départ, soit au plus tard 18 h. Nous vous conseillons donc d'arriver quelques minutes avant la fermeture afin de vous assurer d'avoir quitté les lieux pour 18 h.

IL EST IMPÉRATIF DE PRÉVENIR LE CENTRE ÉDUCATIF GARD'AMIS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE DE TOUT RETARD.

Des amendes seront imposées (voir tableau ci-dessous) pour tout retard à venir chercher un enfant en fin de journée, étant donné les inconvénients que cela peut causer au personnel. L'heure du départ de l'enfant sera notée par la personne responsable du centre à ce moment.

MINUTES DE RETARD	AMENDE
1 à 15	15 \$
16 à 30	25 \$
31 à 45	35 \$
46 à 60	50 \$

9.5 Départ temporaire

Si vous venez chercher votre enfant durant la journée et que vous prévoyez le ramener plus tard cette même journée, il faut indiquer l'heure de sortie et l'heure du retour. La raison principale de ce fonctionnement est d'assurer la sécurité de votre enfant. S'il y avait une urgence et que nous devions évacuer les lieux, les présences seraient alors vérifiées afin de s'assurer qu'aucun enfant ne manque à l'appel.

9.6 Rapport de présence (ce que nous appelons Services sociaux)

Nous devons fournir un rapport de présence mensuelle auprès du Ministère de l'Éducation (ELCC branch), rapport que vous devez signer tous les mois. Ce rapport définit le nombre d'heures que votre enfant a passées au Centre éducatif Gard'Amis, ainsi que le montant de frais de garde déboursé pour le

mois indiqué sur le formulaire. Vous trouverez ce rapport, à côté du registre des présences, la semaine précédant le 11 du mois courant.

CE RAPPORT DE PRÉSENCE NE S'APPLIQUE PAS À LA GARDE SCOLAIRE.

10. Fonctionnement et programmation

Les parents qui choisissent le Centre éducatif Gard'Amis pour leur enfant s'engagent à respecter les politiques et règlements en vigueur afin de créer une ambiance et un milieu propice au développement de tous les enfants.

Le Centre éducatif Gard'Amis veut permettre à la communauté francophone de Regina de bénéficier d'un service de garde de qualité pour ses enfants. Nous disposons à cet effet d'installations permettant d'accueillir un maximum de 71 enfants, qui sont répartis en groupes d'âge distincts (6 semaines à 5 ans), et ayant des activités adaptées à leur stade de développement.

Le Centre éducatif Gard'Amis est aménagé de manière à faciliter l'apprentissage par le jeu, en plus d'offrir aux enfants un milieu où vivre, jouer, s'amuser et apprendre en français devient une expérience valorisante et plaisante. Les enfants bénéficient d'un environnement unilingue francophone, ceci dans le but de promouvoir la langue et la culture canadienne-française.

L'horaire journalier est organisé de façon à ce que chaque groupe puisse jouer à l'extérieur quotidiennement, lorsque la température le permet.

En cas de température extrême, les enfants feront leurs activités à l'intérieur.

Température extrême : plus de 30 degrés Celsius en été, température en dessous de -28 degrés Celsius (incluant le facteur éolien) en hiver.

Cependant, l'éducatrice du groupe de votre enfant pourrait juger bon d'aller passer quelques instants à l'extérieur; il faut donc prévoir que votre enfant ait les vêtements appropriés au type de température de la saison.

Les tout petits de la pouponnière n'iront pas dehors en hiver dès que le thermomètre atteint les -20 degrés Celsius.

10.1 La sieste

Chaque enfant bénéficie d'une période de repos obligatoire après le repas du midi, selon les exigences de la loi.

L'enfant qui ne peut, ni ne veut dormir pendant la période de repos ne restera pas étendu plus d'une heure. Après cette heure il pourra alors se livrer à des activités tranquilles sous la surveillance du personnel.

10.2 Horaire journalier type

Au cours de la journée, les activités organisées autour d'un thème sont dirigées par l'éducatrice, en alternance avec des périodes de jeux libres.

7 h 30 à 9 h - Accueil / Jeux libres

9 h - hygiène - changement de couche et toilette

9 h à 9 h 30 - Rassemblement/chant-comptine/discussion

9 h 30 à 9 h 45 - Collation

9 h 45 à 10 h 45- Activités prévues à la programmation

10 h 45 à 11 h 30 - Jeux extérieurs

11 h 30 - hygiène - changement de couche et toilette

11 h 30 à 12 h 00 - DÎNER

12 h 00 à 12 h 15 - Heure du conte

12 h 15 à 12 h 30 - Préparation pour la sieste

12 h 30 à 15 h - Sieste pour tous (voir la ci-dessus)

15 h à 15 h 30 - Réveil et jeux libres

15 h 30 à 15 h 45 - Collation

15 h 45 à 16 h 45 - Activités prévues à la programmation /Jeux extérieurs

16 h 45 à 18 h - Jeux libres et départ

Une programmation thématique mensuelle, enrichissante et dynamique est également établie. Vous pouvez consulter la programmation de chaque groupe à l'entrée des salles ou sur notre site web à l'adresse suivante : www.gardamis.com

Des activités spéciales seront organisées tout au long de l'année, telles que la visite d'invités spéciaux (pompiers, policiers, etc.), la célébration des différentes fêtes (Halloween, Noël, Pâques, etc.)

10.3 Les groupes et les ratios

Le centre éducatif Gard'Amis détient une licence de service de garde pour un maximum de 71 enfants

Les Poupons - 6 semaines à 17 mois

Regroupe jusqu'à 8 enfants.

Sous la responsabilité d'une éducatrice pour 3 enfants.

Les bambins - 18 à 30 mois

Ce groupe peut accueillir jusqu'à 20 enfants.

Encadré par une éducatrice pour chaque groupe de 5 enfants.

Groupes préscolaires (de 2 $\frac{1}{2}$ à 3 ans)

Ce groupe peut accueillir jusqu'à 32 enfants

Ayant un ratio de 10 enfants par éducatrice.

La pré maternelle 4ans

Un ratio de 10 enfants par éducatrice doit être respecté dans ce groupe.

Maternelle 5 ans

Un ratio de 10 enfants par éducateur.

Étant donné que les élèves de la prématernelle et de maternelle de l'école Monseigneur de Laval sont à l'école à temps complet, les prix de la garde scolaire s'appliquent à ce groupe, **ainsi que** la politique de réservation pour les départs avancés et des congés scolaires (voir la liste des prix en annexe I).

La garde scolaire 6 à 12 ans

Le ratio est de 15 enfants par éducateur

10.4 Politique de réservation pour les départs avancés et les

congés scolaires :

CETTE POLITIQUE S'APPLIQUE À LA PRÉ MATERNELLE, LA MATERNELLE ET LA GARDE SCOLAIRE

Pour nous assurer d'offrir un environnement agréable et sécuritaire, tout en respectant la norme des ratios, nous devons prévoir à l'avance le nombre d'enfants qui seront présents lors de ces journées de congé scolaire.

IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE CONTACTER LE CENTRE AFIN D'INSCRIRE VOTRE ENFANT AUX JOURNÉES DE DÉPARTS AVANCÉS ET AUX CONGÉS SCOLAIRES (NOUS NOUS ASSURONS DE VOUS FAIRE UN RAPPEL DE CES DATES).

Si vous n'avez pas inscrit votre enfant à l'avance, il nous sera impossible de vous garantir une place la journée du congé, et ce, même si votre enfant est inscrit dans un programme de garde scolaire.

Dans l'éventualité où vous réserviez une place pour votre enfant durant un congé et que celui-ci ne viendrait pas (vous avez **jusqu'à 5 jours** avant la date du congé pour annuler), vous serez dans l'obligation de vous acquitter du montant déterminé pour le congé, les frais seront ajoutés sur votre facture mensuelle.

11. Intervention et discipline

Le modèle d'intervention démocratique se définit par la vision de l'enfant comme une personne à part entière avec ses capacités, ses limites et ses besoins spécifiques. Les enfants sont réprimandés de façon constructive, selon des mesures adaptées à leurs gestes et à leur âge. L'éducatrice utilise des interventions visant la bonne gestion des conflits, le respect de la personne ainsi que le développement de l'autonomie, de la connaissance de soi et de l'esprit d'initiative.

Des techniques de prévention de comportements inappropriés sont utilisées au Centre éducatif Gard'Amis, soit offrir un bon niveau de supervision des

enfants, proposer différentes activités où les enfants seront actifs, préparer les enfants aux transitions, développer le sens des responsabilités et de la communication chez les enfants.

Lors de l'apparition d'un comportement inapproprié, les interventions privilégiées seront d'aider l'enfant à faire le bon choix, l'encourager à avoir les comportements appropriés, ignorer intentionnellement les comportements inappropriés, ou encore, retirer temporairement l'enfant du groupe, si nécessaire.

Dans le cas où un comportement inapproprié persiste, la direction du Centre éducatif Gard'Amis organise une rencontre avec les parents et un plan de service est élaboré. D'autres rencontres peuvent être nécessaires pour examiner le progrès de l'enfant. S'il fallait retirer l'enfant du programme, les parents recevraient un préavis écrit de deux semaines.

12. Responsabilité des parents

12.1 Bénévolat

Le Centre éducatif Gard'Amis encourage l'engagement et l'implication des parents dans l'éducation de leur enfant. Il est donc apprécié de pouvoir compter sur chaque famille pour faire du bénévolat lorsque les occasions se présentent au cours de l'année, soit pour les nettoyages de printemps et d'automne, le recyclage, l'accompagnement des enfants dans les sorties, etc., et la participation aux campagnes de financement qui sont organisées.

Afin de faire du bénévolat en présence des enfants vous serez dans l'obligation de fournir une vérification de casier judiciaire

12.2 Assemblée générale annuelle (AGA)

Un AGA a lieu au cours de l'année. Elle se déroule habituellement au début du mois de décembre. Nous comptons sur votre présence.

12.3 Communication

L'éducatrice responsable de votre enfant communiquera quotidiennement avec vous par le biais de l'agenda de votre enfant. Vous retrouverez aussi au besoin une note de la direction dans l'agenda.

La direction du Centre éducatif Gard'Amis se veut par ailleurs flexible et désire mettre en place une communication franche et régulière avec ses clients. Nous voulons être à l'écoute et offrir un service qui répond aux besoins de vos enfants et à vos besoins.

Nous vous prions de parler directement à l'éducatrice de votre enfant concernant les activités journalières. En cas de situation grave, parlez à la direction. Il est important de ne pas attendre et de communiquer une inquiétude dès que celle-ci arrive.

Pour toute question administrative, veuillez consulter la direction.

12.4 Vêtements et objets personnels

VOIR EN ANNEXE III LES ITEMS À APPORTER DÈS LE PREMIER JOUR, SELON LE GROUPE D'ÂGE DE VOTRE ENFANT.

Votre enfant doit porter des vêtements qui lui permettent de s'adonner à des activités physiques, grimpe, sauté, rampé, etc., et des activités de bricolage, peinture, colle, etc. Les vêtements de votre enfant devraient donc être confortables et adaptés à la température de la saison.

Si des vêtements appartenant à la Gard'Amis sont prêtés à votre enfant, ils devront être rapidement retournés au centre, après avoir été lavés.

Il incombe aux parents de s'assurer que le casier de leur enfant soit vidé régulièrement, et qu'il y ait dans son panier d'effets personnels des vêtements de rechange adéquats.

En cas de température extrême, plus de 30 degrés en été, ou d'une température en dessous de -28 degrés Celsius incluant le facteur éolien en hiver, les enfants feront leurs activités à l'intérieur. **Cependant**, l'éducatrice du groupe de votre enfant pourrait juger bon d'aller passer quelques instants à l'extérieur, il faut donc vous assurer que votre enfant ait les vêtements appropriés au type de température de la saison.

TOUS LES VÊTEMENTS, CHAUSSURES, COUVERTURES POUR LA SIESTE ET AUTRES OBJETS QUE VOUS APPORTEZ DOIVENT ÊTRE

**IDENTIFIÉS AU NOM DE VOTRE ENFANT. NOUS POUVONS AINSI ÉVITER LES OBJETS OU LES VÊTEMENTS ÉCHANGÉS PAR ERREUR, LES PERTES D'EFFETS PERSONNELS, SI CEUX-CI SONT BIEN IDENTIFIÉS AU NOM DE VOTRE ENFANT.
MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.**

Le centre éducatif Gard'Amis recommande que les enfants ne portent pas de bijoux. Ces petits objets, si adorables soient-ils, peuvent être dangereux et poser un risque d'étouffement chez nos plus jeunes.

12.5 Entraînement à la propreté

Lorsque votre enfant se sent prêt à s'initier à la propreté, faites en part à l'éducatrice de votre enfant, ainsi vous pourrez collaborer à cette étape importante du développement de votre petit.

Pendant cette période d'entraînement à la propreté, **vous êtes priés de fournir plusieurs vêtements de rechange.** C'est une période qui peut être difficile pour l'enfant et la disponibilité de ses propres vêtements rend la situation moins dramatique et facilite son apprentissage.

12.6 Anniversaires

Les éducatrices seront très contentes de fêter l'anniversaire de votre enfant avec les amis. À votre discrétion, vous pouvez apporter une petite collation (sans noix ni arachides) que votre enfant pourra partager avec les amis de son groupe.

13. SANTÉ ET ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

Selon le règlement, chaque enfant doit participer chaque jour à des jeux en plein air. C'est pourquoi nous exigeons que les enfants qui sont trop malades pour suivre la routine ou bien jouer à l'extérieur restent à la maison. Si votre enfant devient malade au cours de la journée, des soins temporaires lui seront prodigués en attendant votre arrivée, c'est-à-dire déshabiller l'enfant si la fièvre est trop élevée, s'assurer que l'enfant boit de l'eau. Une éducatrice restera avec lui jusqu'à votre arrivée.

Vous êtes tenus de venir chercher votre enfant **dans l'heure qui suit l'appel s'il :**

1. à deux diarrhées ou plus dans la journée;
2. vomi plus d'une fois;
3. présente une éruption cutanée suspecte (rougeurs/boutons inhabituels).
4. Présente une fièvre de plus 37,4 degrés centigrades, lorsque pris sous l'aisselle.
5. présente des symptômes de maladies contagieuses (infection des yeux, varicelle, etc.)

Vous pouvez aussi être contactés par la direction du centre si votre enfant est inhabituellement irritable, fatigué ou bien s'il se plaint de maux de ventre ou de tête. Il se peut aussi que l'on vous conseille de garder l'enfant à la maison s'il est très enrhumé.

Le Centre éducatif Gard' Amis n'administrera aucun médicament ou n'autorise pas la prise d'un médicament qui n'est pas prescrit par un médecin, tels l'ibuprofène, les sirops contre la toux, les pastilles, etc.

Ce fonctionnement est conforme aux normes du Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, ELCC branch, qui veut que seuls les parents puissent prendre la responsabilité de tout effet contraire ou néfaste qu'un médicament non prescrit pourrait avoir sur la santé de leur(s) enfant(s).

Médicaments sous prescription :

1. Vous devez fournir les médicaments dans leur contenant d'origine, portant clairement le nom de l'enfant, l'appellation du médicament, la posologie, la date d'achat et le mode de conservation et d'administration.

2. le médicament sera administré à condition que la feuille d'autorisation soit dûment remplie et signée par un parent. Une éducatrice se chargera d'administrer la dose prescrite à votre enfant, l'indiquera sur le formulaire, avec l'heure et la date, et y mettra ses initiales.
3. Les médicaments prescrits doivent être placés sous clé dans l'un des coffres à médicaments, qui se trouve dans la cuisine du centre. Au réfrigérateur ou bien dans l'armoire pour les prescriptions qui ne nécessitent pas de réfrigération.

Si votre enfant souffre d'allergies et utilise un épipen ou bien d'asthme et a besoin d'une chambre à air, vous devez fournir ses médicaments dûment prescrits par un médecin au Centre éducatif Gard'Amis. Ces derniers seront gardés dans son casier, ou dans l'armoire de sa salle, afin d'y avoir accès rapidement.

Ces médicaments seront administrés selon les mêmes règles que tout autre médicament, c'est-à-dire que la feuille d'autorisation est dûment remplie et signée par un parent

AUCUN AUTRE MÉDICAMENT NE DOIT ÊTRE PLACÉ DANS LE CASIER DES ENFANTS OU DANS TOUT AUTRE ENDROIT QUI SERAIT ACCESSIBLE À TOUS.

Les exigences pour qu'un enfant puisse réintégrer le centre après une exclusion sont, dans le cas de :

- La fièvre: avoir une température sous l'aisselle inférieure à 37.4C
- La diarrhée: avoir eu au moins une selle normale avant le retour au Centre éducatif Gard'Amis
- Une maladie contagieuse: avoir une autorisation médicale pour réintégrer le Centre éducatif Gard'Amis

- Une maladie traitée avec antibiotique: un délai de 24 heures après le début du traitement

S'il y avait **urgence où un accident grave**, le Centre éducatif Gard'Amis fera appel à une ambulance, puis contacterait immédiatement les parents. La direction accompagnera l'enfant durant son transport et attendra l'arrivée d'un parent avant de quitter.

Les frais encourus par le transport en ambulance seront la responsabilité des parents de l'enfant en question.

14. Alimentation

Un menu équilibré a été approuvé par le Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, ELCC branch, afin de s'assurer que tous les groupes alimentaires soient respectés et inclus dans l'alimentation quotidienne de votre enfant (voir l'Annexe II).

Le menu est affiché dans le centre.

Il est important d'informer le Centre éducatif Gard'Amis de tout besoin et allergie(s) alimentaire(s). Ces besoins sont pris en note, puis communiqués à tous les membres du personnel. Compte tenu de leur nature dangereuse, une feuille est affichée dans la cuisine du centre, ainsi que dans les salles.

Le parent doit fournir le dîner et les collations dans le cas d'une diète stricte.

Il se pourrait que le Centre éducatif Gard'Amis accueille certains enfants avec des allergies sévères aux arachides. Nous vous demandons de ne pas fournir d'aliments contenant des noix ou des arachides dues aux allergies.

SVP, soyez vigilants et nettoyez bien votre enfant s'il a mangé des produits dérivés de l'arachide pour le déjeuner.

15. HYGIÈNE

Le Centre éducatif Gard'Amis vous offre un environnement sain et propre. Chez nous, l'hygiène c'est très important !

15.1 Lavage des mains

Comme les mains constituent le principal véhicule des microbes, les membres du personnel ont l'obligation de se laver les mains fréquemment et d'inciter les enfants à faire de même.

Nous vous conseillons fortement de laver les mains de votre enfant lorsque vous le déposez le matin.

15.2 Nettoyage et désinfection des locaux, du matériel et de l'équipement

Voici certaines mesures prises pour limiter la propagation des microbes :

- Les planchers, les toilettes et les lavabos sont lavés quotidiennement, ainsi que les tapis passés à l'aspirateur par le concierge;
- Les équipements, le bac à sable, le bac à eau et les jouets sont désinfectés adéquatement et de façon régulière;
- Les jouets portés à la bouche des enfants sont mis de côté puis désinfectés;
- Les débarbouillettes utilisées pour le changement de couche et celles utilisées pour le visage sont de couleurs différentes, javellisées et lavées séparément;
- Les tables sont désinfectées avant et après chaque repas;
- Les lits et les matelas sont toujours occupés par le même enfant à l'intérieur d'une même semaine, puis désinfectés à la fin de celle-ci;
- Les draps sont lavés chaque semaine;
- Les petites couvertures sont retournées à la maison toutes les semaines afin d'être lavées.
- Les meubles de rangement, ainsi que les tablettes, sont époussetés de façon régulière.

16. Prévention de la santé et de la sécurité

Le Centre éducatif Gard'Amis offre un environnement sain et sécuritaire. Chez nous, la prévention, la santé et la sécurité sont très importantes.

16.1 Accident

Chaque aire de jeu est sécuritaire. Cependant, de petits imprévus peuvent toutefois arriver. Un rapport d'accident (Minor Injury Report) sera rempli par l'éducatrice responsable du groupe ou l'éducatrice témoin. Elle y indiquera le comment, l'heure, les soins prodigués, puis elle le signera. Ce rapport d'accident vous sera présenté lorsque vous viendrez chercher votre enfant en fin de journée. Prenez connaissance des événements, puis signez-le à votre tour. Finalement, la direction prendra connaissance du rapport, le signera et le mettra au dossier de l'enfant.

16.2 Formation du personnel aux premiers soins

Tous les membres du personnel doivent suivre un cours de prévention et de premiers soins reconnu et exigé par le Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, ELCC branch. Chacun participe à une session de mise à jour tous les deux à trois ans.

16.3 Mesures d'urgence

Tous les mois, une pratique d'évacuation est prévue, en plus de celles organisées par l'école. Un plan d'évacuation du Centre éducatif Gard'Amis est affiché dans chacun des locaux. Chaque local est équipé d'une trousse de premiers soins.

Si nous devons quitter les lieux rapidement, un sac à dos d'urgence est accroché près de chacune des sorties, contenant, entre autres, les contacts d'urgence de chacun des enfants fréquentant le Centre éducatif Gard'Amis.

Le Centre éducatif Gard'Amis travaille présentement sur une procédure d'urgence en cas de tornade, de tempête ou d'évacuation.

16.4 Sécurité des locaux, du matériel et de l'équipement

Au Centre éducatif Gard'Amis, les lieux sont sécuritaires et ont été conçus pour les enfants, ils sont meublés avec de l'équipement adapté pour eux et gardé en bon état.

Tous les jouets sont conformes aux normes de sécurité, adaptés aux groupes d'âge et de taille suffisante pour ne pas être avalés par les tout-petits.

Tous les produits dangereux, ainsi que les médicaments, sont gardés sous clé.

Nous vous demandons de ne rien laisser dans les vestiaires qui pourraient mettre en danger la santé des enfants (médicament, sac de plastique, pièces de monnaie, petits objets, etc.)

16.5 Qualité de l'air

Un système de ventilation fournit un air de qualité. Les locaux du Centre éducatif Gard'Amis sont climatisés en été et bien tempérés en hiver. Chaque local a son contrôle de température ambiante. Le système de ventilation est régulièrement inspecté par la compagnie d'entretien, à la demande du personnel d'entretien de l'école Monseigneur de Laval.

**LE CENTRE ÉDUCATIF GARD'AMIS PEUT
REFUSER D'OFFRIR SES SERVICES SI LES
RÈGLEMENTS INTERNES, DÉCRITS DANS CE
GUIDE DES PARENTS, NE SONT PAS
RESPECTÉS.**

ANNEXE I
CENTRE ÉDUCATIF GARD'AMIS
FRAIS DE GARDE
(1^{er} janvier 2015)

Poupon	Frais mensuels
Temps complet	800\$
Bambin	Frais mensuels
Temps complet	600\$
Préscolaire	
Temps complet	575\$
Scolaire	
Matin seulement	175\$
Après-midi	225\$
Matin et après-midi	275\$
Frais à l'unité	
Scolaire - journée courte - 11h45	27\$
Scolaire - journée courte - 14h15	22\$
Scolaire - journée sans école	37\$
Scolaire - après école	22\$
Scolaire - avant école	14\$
Scolaire - avant et après école	31\$
Bambin - journée complète	51\$
Préscolaire - journée complète	46\$
Pouponnière - journée complète	55\$

FRAIS DE GARDE CONGÉ PÉDAGOGIQUES/JOURNÉE COURTE
POUR LES ENFANTS QUI VONT AU CIRQUE NOVA

Avant et après le cirque	20\$
--------------------------	------

ANNEXE II

Centre éducatif Gard'Amis

Menu

Collations du matin

Fruits frais
Céréales, Muffins, Rôtis,
Yogourt, Bagel, Gaufres
et eau sont servis tous les
matins

Collations de l'après-midi

Une variété de collations est
offerte en fin de journée :

- Fromage en cubes
- Compote de pommes
- Crudités et trempette
- Barres granolas
- Fruits frais ou secs
- Fromage et craquelins
- Biscuits maison
- pains/gâteaux maison

<u>SEMAINE</u>	<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>MERCREDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u>VENDREDI</u>
I	Pâtes à la Grecque <small>(tomates-aignons- poivrons- aubergines et feta)</small> lait	Poulet BBQ Couscous Légumes rôtis lait	Poisson à l'aneth Riz Pilaf Légumes lait	Cube de bœuf Quinoa Purée de navet Lait	Soupe Sandwichs crudités lait
II	Pâtes à la Mexicaine <small>(tomates-aignons- poivrons-mais et fèves rouges)</small> lait	Poulet au curry Riz thaï Légumes sautés Lait	Poissons aux tomates Ratatouilles Lait	Boulettes de bœuf à l'ail couscous Légumes rôtis Lait	Soupe et Sandwichs crudités lait
III	Lasagne végé Sauce béchamel Lait	Poulet chasseur Épinard et poivron Lait	Poisson poché Riz Légumes sautés Lait	Pain de viande orge Légumes rôtis Lait	Soupe et sandwichs Crudités lait
IV	Pâtes à l'aubergine Tofu Lait	Poulet au basilic Couscous légumes Lait	Poissons fariné Riz Légumes rôtis lait	Lanières de bœuf Quinoa Purée de carotte et navet Lait	Soupe et sandwichs Crudités lait

ANNEXE III

Charte canadienne des droits et libertés

Article 23

Droits à l'instruction dans la langue de la minorité

En vertu de l'article 23, un "ayant droit" est un parent qui peut inscrire ses enfants dans la langue de la minorité si :

1. **un parent dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone;**
2. **un parent qui a reçu son instruction au niveau primaire en français au Canada;**
3. **les frères et sœurs d'un enfant qui a reçu ou reçoit son instruction au niveau primaire ou secondaire en français au Canada.**

Le Centre éducatif Gard'Amis acceptera à sa discrétion des enfants de non-ayants droit, selon la disponibilité des espaces. Cependant, dans le cas où la Gard'Amis prendrait une telle décision, ceci ne consiste en aucune manière à une admission automatique dans une école fransaskoise. Veuillez consulter l'administration du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) à cette fin.

Nous demandons aux familles de s'efforcer à soutenir le français de leur enfant à la maison. Sans ce soutien indispensable, les enfants pourraient avoir de la difficulté à s'adapter au milieu français du Centre éducatif Gard'Amis.

ANNEXE IV

LISTE D'OBJETS À APPORTER DÈS LE PREMIER JOUR

P'TITS REX : 06 semaines - 17 mois

- Biberon (au besoin) (s.v.p., identifier au nom de l'enfant) le centre éducatif Gard'Amis fournit le lait de vache et de soja. Si votre enfant boit du lait maternisé, vous devez apporter le nombre de biberons nécessaires pour la journée.
- Gobelets avec couvercle et poignées
- Couverture pour la sieste (qui vous sera remis tous les vendredis afin d'être lavé). S.V.P., ne pas apporter d'oreiller.
- Objet fétiche pour la sieste (si nécessaire)
- Crème pour érythème fessier (s.v.p. identifier au nom de l'enfant). Veuillez remplir à cet effet, le formulaire « Protocole pour administration de crème à base d'oxyde de zinc pour le siège »
- Vêtements de rechange (y compris bas et chaussures)
- Couches (à renouveler régulièrement)
- 2 débarbouillettes de couleur (qui demeureront la propriété du Centre)
- 1 grande serviette de bain (qui demeurera la propriété du Centre)
- 2 bavoirs neufs (qui demeureront la propriété du Centre)

REPAS :

Si votre enfant ne mange pas encore les repas du Centre, vous devez apporter sa purée ainsi que 2 collations par jour. S.V.P., assurez-vous de bien identifier les purées et les collations au nom de votre enfant. Il vous sera également possible d'apporter de la nourriture pour la semaine.

BAMBINS : 18 - 30 mois

- Biberon, au besoin - bien identifier au nom de votre enfant (le Centre éducatif Gard'Amis fournit le lait pour les 18 mois et plus)
- Gobelets avec couvercles et poignées
- Couverture et objet fétiche pour la sieste - retournés à la maison le vendredi, ou avant, pour être lavés (s.v.p. pas d'oreiller)
- Crème pour érythème fessier - bien identifier le nom de votre enfant (veuillez remplir à cet effet le formulaire, protocole pour administration de crème à base d'oxyde de zinc pour le siège)
- Vêtements de rechange
- 1 tablier à manches longues
- Couches (à renouveler régulièrement)

Les objets suivants deviendront la propriété du Centre éducatif Gard'Amis

- 1 grande serviette de bain
- 2 débarbouillettes de couleur
- 2 bavoirs

PETITS ET GRANDS PIEDS : 2 $\frac{1}{2}$ - 3 $\frac{1}{2}$ ans

- Couverture et objet fétiche pour la sieste - qui vous seront remis tous les vendredis, ou au besoin, afin d'être lavés (s.v.p. pas d'oreiller)
- Vêtements de rechange
- 1 tablier à manches longues - pour nouvelle inscription seulement
- Couches ou couche-culotte au besoin (à renouveler régulièrement)

Les objets suivants deviendront la propriété du Centre éducatif Gard'Amis

- 1 grande serviette de bain - pour nouvelle inscription seulement
- 2 débarbouillettes de couleur - pour nouvelle inscription seulement

LONGS COUS : 4-5 ans

- Grande serviette de plage pour la relaxation - retournée à la maison le vendredi, ou avant, pour être lavée (s.v.p. pas d'oreiller)

ANNEXE V

CONGÉS FÉRIÉS

- Jour de l'An (1^{er} janvier)
- Jour de la famille (habituellement le 3^e lundi de février)
- Vendredi saint (mars ou avril)
- Fête de la Reine (mai)
- Fête du Canada (1^{er} juillet)
- Jour de la Saskatchewan (1^{er} lundi d'août)
- Fête du Travail (1^{er} lundi de septembre)
- Action de grâces (octobre)
- Jour du Souvenir (11 novembre)
- Noël (25 décembre)
- Lendemain de Noël (26 décembre)

Lorsqu'un congé férié tombe un samedi ou un dimanche, le congé est reporté au vendredi précédent ou au lundi suivant, selon l'usage généralement accepté. **Exceptionnellement, le centre éducatif Gard'Amis sera ouvert de 7h15 à 16h le 24 et le 31 décembre.** La politique des frais de retard (9.4) sera appliquée dès 16h pour ces 2 journées.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION



CENTRE ÉDUCATIF GARD'AMIS
1601 COWAN CRESCENT
REGINA, SASKATCHEWAN S4S 4Y9
(306) 525-9448
gardamis@sasktel.net

J'accuse réception d'une copie des politiques et règlements du Centre éducatif Gard'Amis et je m'engage à respecter ces politiques, tant que mon enfant fréquentera le centre.

Signature du parent

Date

Nom de.s l'enfant.s

À retourner signer, en même temps que vos formulaires d'inscription.
Merci.